

Compte rendu de la journée « Abattage dans le Gers et abattage à la ferme »

Mercredi 6 décembre 2017, Mirande

Présence:

Eleveurs bovins, caprins, porcins et ovins, bios et non-bios, éleveurs-vétérinaires

Représentants de structures d'accompagnements agricoles et d'associations: ADEAR, GABB32, AMA

Représentant de l'abattoir d'AUCH

Représentant de structures d'enseignements

Représentant du collectif «Quand l'abattoir vient à la ferme »

Intervention de Loïc LABIDALLE (chargé des missions élevages au GABB32)

Présentation du cadre de la journée : Terr'eau Bio, ses objectifs, ses financeurs.

Présentation de la structure des Bios du Gers –GABB 32 et de l'objectif de la journée : s'interroger sur l'avenir de l'abattage, trouver de nouvelles voies dès aujourd'hui avec la prise en compte renforcée du bien-être animal et de l'autonomie des fermes, revenir sur la règlementation pour l'abattage et s'interroger sur des témoignages/expériences en France et dans des pays européens voisins pour l'abattage à la ferme.

Contexte:

En 2016, 3 abattoirs restaient encore dans le département :

-AUCH: Spécialisation bovins, (capacité à environ 6000 tonnes/an), agrément bio

-SAMATAN : multi-espèces, agrément bio acquis en fin 2015

-CONDOM: multi-espèces, agrément bio

En 2017 CONDOM se retrouve tout d'abord sans l'agrément bio, SAMATAN ferme au printemps et se trouve sans repreneur. Dans l'été 2017 c'est au tour de Condom de fermer pour raisons administratives. Il ne reste donc plus qu'AUCH dans le Gers (Bovins uniquement).

Les éleveurs de petits ruminants et certains éleveurs bovins viande très éloignés d'Auch sont obligés de se diriger vers Boulogne-sur-Gesse ou Saint-Gaudens dans le 31, vers Tarbes ou Bagnères-de-Bigorre dans le 65, vers Hagetmau dans le 40 ou Montauban dans le 82.

Constat : 1/ Comment sécuriser ou développer les élevages sans abattoirs de proximité ? 2/ L'objectif initial est la diminution de stress de l'animal et avec des transports aussi long on s'éloigne du bien-être!

Intervention de Stéphane DINART (Président du collectif Quand l'abattoir vient à la ferme et éleveur en Dordogne)

M. DINART nous présente l'association « Quand l'abattoir vient à la ferme », collectif créé suite à la volonté partagée par un certains nombres d'éleveurs de faire naitre et mourir l'animal à la ferme (en 2015). Aujourd'hui la réglementation interdit à un éleveur d'abattre lui-même ses bêtes. Avec Jocelyne Porcher (INRA), ils décident de créer cette association pour regrouper les personnes sensibilisées par l'abattage à la ferme, l'abattoir mobile ou par les thématiques de bienêtre en élevage lors de l'abattage. Cette nouvelle vision de la mise à mort sans stress de l'animal est partagée par près de 900 personnes dans le collectif, et plus encore au travers les rencontres partout en France.

Ces « nouveaux » outils d'abattage à la ferme apportent, avec des variantes, des réponses concrètes à une demande de plus en plus forte de la part d'éleveurs et surtout de consommateurs soucieux de la qualité et de la traçabilité des produits consommés.

L'objectif de l'association est de regrouper les éleveurs intéressés, les porteurs de projets, les distributeurs de sorte de travailler à la promotion d'un outil d'abattage mobile à la ferme permit par les réglementations européennes et françaises. Ces groupes de travail départementaux sont à l'œuvre aujourd'hui en Dordogne, dans le Tarn, dans l'Hérault et en Vendée notamment. D'autres initiatives existent comme « Le Bœuf Ethique » en Côte d'Or ou dans d'autres pays européens (Suède, Autriche, Allemagne)... mais souvent le transport sur site s'effectue du vivant de l'animal et les travaux sont encore en phase de projets.

M. Dinart nous présente également ce qui existe et est à l'œuvre dans d'autres pays européens :

- -Le camion suédois Hälsingenstintan
- -Le camion autrichien Schwaiger utilisé en Hongrie ou aux Etats-Unis
- -Les caissons d'abattage Allemand

Voir site de « Quand l'abattoir vient à la ferme » pour le détail des caractéristiques des différents outils : https://abattagealternatives.wordpress.com/

Intervention de Géraud LAVAL (vétérinaire et éleveur dans le Gers)

M. Laval a bien rappelé la règlementation concernant l'abattage à la ferme, autorisé uniquement dans le cadre d'une consommation familiale. Cette règlementation, ayant peu de chance d'évoluer dans le court terme, ne freinerait pas l'idée d'abattoir mobile dès lors que celui-ci est rattaché par exemple à un abattoir fixe pour la gestion des déchets et de la transformation dans les règles en vigueur.

Soit Etourdissement
Saignée sur la ferme via un abattoir mobile + suite dans un abattoir fixe
Eviscération

Le fait de faire appel à un abattoir fixe de proximité permettrait dans le meilleur des cas de redonner du souffle aux sites ayant fermés ou sur le point de l'être de nos jours.

Pour rappel, la règlementation impose une inspection ante et post mortem par un vétérinaire officiel (et non un vétérinaire sanitaire). Le vétérinaire officiel est missionné par l'Etat pour le contrôle en abattoir. Il faudrait donc prévoir une tournée la veille de celle du camion abattoir par un vétérinaire officiel pour le contrôle ante mortem. Pour le post mortem, le fait de finir dans un site fixe, le permet facilement. Le cout de cette itinérance reste à calculer car à la charge de l'éleveur.

A cela s'ajoute la prestation de la saignée que l'éleveur ne peut faire que s'il est formé. En effet, la réglementation impose que l'abatteur, personnel d'une structure agrémentée (abattoir) soit formé au bien-être animal. Ce certificat estil délivrable à un éleveur ?

Intervention de Fabrice RANCON (Directeur de l'abattoir d'Auch, Arcadie Sud-Ouest)

L'abattoir d'Auch ne fait aujourd'hui que les bovins mais s'il fallait rouvrir une chaine pour les petits ruminants (ovins, caprins, porcs) le volume minimum serait de 200 porcs ou équivalents/semaine. Auch pourrait jouer le jeu pour mettre en place une chaine d'abattage de type abattage à la ferme par camion abattoir et finition sur site fixe. Pour le moment en bovins.

La mise en place d'un projet expérimental?

Lors de cette réunion, très vite, les moyens humains et les installations présentes sur le territoire sont mises en synergie et apparaît le projet d'un essai avec l'abattoir d'Auch, le camion Schwaiger et l'élevage de M. Lahaye. Cet essai se cantonne pour l'instant aux bovins.

Pour pouvoir le reproduire sur le reste de la filière, il faudrait qu'une diversification en multi-espèces se fasse sur Auch ou que l'abattoir de Condom puisse se mettre aux normes pour rouvrir. Dans l'immédiat le plus simple semble être d'expérimenter sur Auch. A terme, avec toutes les problématiques d'accessibilité à des outils de proximité, une réflexion sur la reprise de Condom semble importante. L'idée d'abattage à la ferme et d'une filière bio axée sur le bien-être pourrait être un moyen de communication pour la réouverture de l'abattoir de Condom ?

Les personnes ressources et leurs rôles

M. DINART, via le collectif, propose de gérer la location depuis l'Allemagne d'un caisson d'abattage, et de partager l'information avec d'autres groupes en France pour voir l'organisation d'une éventuelle tournée.

M. RANCON répond au GABB32 et à des éleveurs sur la proposition que l'abattoir d'Auch soit partenaire d'expérimentation en amenant son expérience sur les abattages d'urgences.

M. LAHAYE se propose en tant qu'élevage expérimental et se renseigne pour faire la formation pour le certificat relatif au bien-être animal (formation de 2 jours s'il est éligible). Auquel cas, comment pourrait-il se former pour réaliser luimême ce travail ? (via l'association de l'AMA ?)

M. LAVAL se propose pour faire le lien entre la profession agricole et la DDCSPP afin de trouver un vétérinaire officiel pour l'expérimentation et pour convaincre la DDCSPP afin d'obtenir un agrément pour le caisson d'abattage. Il propose une rencontre avec les services de l'état en partenariat avec l'abattoir, l'association « Quand l'abattoir vient à la ferme » et M. Lahaye (éleveur et représentant de l'ADEAR), un éleveur représentant de l'AMA et des éleveurs vétérinaires. La date de réunion sera proposée en janvier/février 2018.

L'Association pour le Maintien d'un service local d'Abattage dans le Gers serait la structure porteuse du projet ? (quels financements ?)

Les Bios du Gers – GABB32 et l'ADEAR vont se concerter pour voir les possibilités d'appui à l'association.

Conclusion et suites à donner

Organisation d'une rencontre entre quelques éleveurs représentants aussi des (AMA, ADEAR, éleveurs-vétérinaires...), membre du collectif d'abattage à la ferme, représentant de l'abattoir et services de l'état.

Organisation entre les structures d'accompagnement pour l'animation et l'accompagnement de l'AMA (ADEAR ?)

Communication autour de l'AMA et du collectif pour dynamiser les groupes et utiliser ces associations pour développer les expérimentations voir accompagner la reprise de l'abattoir de Condom.

Rédaction : Aurélie PAQUEZ

Relecture: Loïc LABIDALLE